



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Charges deductibles

Question écrite n° 39091

Texte de la question

M Raymond Marcellin appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du budget, sur la situation des personnels des forces francaises en Allemagne qui ne peuvent etablir leur residence principale en Republique federale d'Allemagne. Il lui demande s'il n'estime pas souhaitable que le logement dont ils disposaient en France avant leur mutation en Allemagne puisse etre considere comme leur habitation principale pour qu'ils puissent beneficier des avantages fiscaux afferents a la residence principale.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Raymond](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39091

Rubrique : Impot sur le revenu

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1601